

Vous avez été opérée d'une cure d'incontinence urinaire par mise en place d'une bandelette sous-urétrale de type TVT.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Après la pose d'une bandelette sous-urétrale de type TVTO, il vous est conseillé d'éviter tout effort ou déplacement important dans le premier mois suivant l'intervention.

Une consultation post opératoire est programmée avec votre urologue afin d'apprécier le résultat de votre intervention, d'évaluer les fonctions urinaire et sexuelle et prendre en charge d'éventuels effets indésirables.

PRÉCAUTIONS

CICATRISATION

- La chirurgie de type TVT comporte plusieurs incisions. Ces incisions sont des portes d'entrée possibles pour une infection. Il est donc nécessaire de s'assurer d'une bonne hygiène locale. Si la cicatrice devient rouge, chaude ou s'il existe une surélévation de celle-ci, il est important de montrer cette cicatrice à votre chirurgien : il peut s'agir d'un hématome ou d'un abcès.
- La cicatrisation s'effectue en plusieurs jours. Durant cette période, il peut se produire un petit saignement vaginal ; les fils sont résorbables et ne nécessitent pas d'être enlevés.
- Une désunion de la cicatrice vaginale peut parfois survenir et il est alors nécessaire de consulter rapidement votre urologue.

ACTIVITÉS

Vous pourrez reprendre une activité normale, mais les efforts violents, le port de charges lourdes (supérieures à 5 kg) sont interdits pendant 1 mois. Vos activités sportives habituelles doivent être interrompues pendant 1 mois en fonction du type de sport et de son intensité. La pratique du vélo et de la moto est également déconseillée pendant 1 mois. Vous devez absolument éviter la constipation afin de ne pas faire d'effort de poussée pour aller à la selle. Un traitement facilitateur du transit peut être nécessaire pendant plusieurs semaines. Vous devrez éviter les bains, les relations sexuelles avec tout type de pénétration, les tampons périodiques pendant les six semaines qui suivent l'intervention afin que l'incision du vagin cicatrise parfaitement. Lors de votre douche, vous pouvez laver les petites incisions cutanées avec votre savon habituel. Veillez à les sécher par tamponnement ou sèche-cheveux afin d'éviter toute macération.

FIÈVRE POST-OPÉRATOIRE

La survenue d'une fièvre après une intervention de type TVT est inhabituelle. Toute fièvre postopératoire inexplicée doit conduire à une consultation médicale.

SONDE URINAIRE

Le plus souvent, la sonde a été retirée pendant l'hospitalisation.

QUE FAIRE SI VOUS RESSENTEZ OU PRÉSENTEZ

DES SUEURS, DES PALPITATIONS ET/OU UNE PÂLEUR CUTANÉE

Ces signes peuvent être la conséquence d'un saignement du site opératoire. Contactez alors immédiatement votre médecin traitant ou le service d'urgence.

DES DOULEURS AU NIVEAU DES CICATRICES OU DU PÉRINÉE

Un traitement contre la douleur vous a été prescrit. Une douleur importante ou persistante nécessite que vous contactiez votre médecin de même qu'un écoulement ou hématome au niveau de la plaie.

DES BRÛLURES EN URINANT

Une légère douleur peut survenir en urinant. Son accentuation ou sa persistance, ou l'apparition d'urine trouble peut correspondre à une infection urinaire, qui justifie la réalisation d'un examen bactériologique des urines.

DES DIFFICULTÉS À URINER

La force du jet vous peut vous sembler faible pendant les premiers jours. Il est conseillé d'éviter de pousser en urinant. Il est recommandé de prendre son temps pour évacuer les urines.

Une aggravation de ces difficultés à uriner (poussée abdominale, mictions goutte à goutte...) peut faire craindre un blocage urinaire (rétention) et justifier un avis médical.

DES TROUBLES SEXUELS

Les relations sexuelles avec tout type de pénétration, les tampons périodiques sont interdits pendant les six semaines qui suivent l'intervention pour que l'incision du vagin cicatrise parfaitement.

DES TROUBLES DU TRANSIT INTESTINAL

Vous devez absolument éviter la constipation afin de ne pas faire d'effort de poussée pour aller à la selle. Un régime diversifié, riche en fruits et légumes, accompagné d'une bonne hydratation, est habituellement suffisant. Un traitement facilitateur du transit est parfois nécessaire pendant quelques temps.

QUESTIONS PRATIQUES

COMMENT PUIS-JE ME LAVER ?

Dès votre retour à domicile vous pouvez prendre une douche et un bain.

PUIS-JE FAIRE DU SPORT ?

La reprise de vos activités sportives est possible progressivement après un mois de repos.

PUIS-JE CONDUIRE APRÈS L'INTERVENTION ?

Certains médicaments contre les douleurs peuvent entraîner une somnolence qui peut ne pas être compatible avec la conduite. La conduite d'un véhicule personnel est possible sans restriction après 10 jours de repos.

PUIS-JE VOYAGER ?

Sauf avis contraire de votre médecin, les voyages sont possibles à partir du deuxième mois post opératoire.